

**PROCES - VERBAL DES RESULTATS DES DEPOUILLEMENTS RELATIF A L'ELECTION
DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS AUX CONSEILS CENTRAUX ET FACULTAIRES
DE L'UNIVERSITE DE PARIS**

Scrutin des 21 et 22 mai 2019

L'administratrice provisoire de l'Université de Paris,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2019-209 modifié du 20 mars 2019 portant création de l'Université de Paris et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté n°2019-03 du 15 avril 2019 relatif à l'élection des représentants des personnels aux conseils centraux et facultaires de l'Université de Paris ;

Vu l'arrêté n°2019-05 du 13 mai 2019 relatif à la recevabilité des candidatures à l'élection des représentants des personnels aux conseils centraux et facultaires de l'Université de Paris ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement du scrutin des 21 et 22 mai 2019 ;

Les résultats du scrutin des 21 et 22 mai 2019 sont les suivants :

ARTICLE 1 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 - Pour l'élection au conseil d'administration de l'Université de Paris au titre du collège des étudiants (3 sièges de titulaire et 3 sièges de suppléant) :

	Au titre du collège Etudiants
Sièges de titulaire à pourvoir :	3 (et autant de suppléants)
Nombre d'électeurs inscrits :	61265
Nombre / pourcentage de votants :	2362 / 3,86%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	70
Suffrages valablement exprimés :	2292
Quotient électoral :	764,00



Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Bouge Ta Fac avec l'AGEP et tes assos »	1632	2	0	2
Liste : « UNI pour une meilleure insertion professionnelle »	189	0	0	0
Liste : « La direction fusionne nos universités sans nous : reprenons le pouvoir ! »	122	0	0	0
Liste : « Contre la hausse des frais d'inscription et pour préserver notre droit aux rattrapages et à la compensation, je vote UNEF, le syndicat étudiant »	227	0	1	1
Liste : « FEDER : Etudiants citoyens »	122	0	0	0

ARTICLE 2 – SENAT ACADEMIQUE

2.1 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège des étudiants pour la faculté de Santé (3 sièges de titulaire et 3 sièges de suppléant) :

	Au titre du collège Etudiants – Faculté de Santé
Sièges de titulaire à pourvoir :	3 (et autant de suppléants)
Nombre d'électeurs inscrits :	23620
Nombre / pourcentage de votants :	1057 / 4,48%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	14
Suffrages valablement exprimés :	1043
Quotient électoral :	347,67



Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Bouge Ta Fac avec l'AGEP et tes assos »	1006	2	1	3
Liste : « FEDER : Etudiants citoyens »	37	0	0	0

2.2 - Sont déclarées élues les candidatures suivantes pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège des étudiants pour la faculté des Sciences (3 sièges de titulaire et 3 sièges de suppléant) :

	Au titre du collège Etudiants – Faculté des Sciences
Sièges de titulaire à pourvoir :	3 (et autant de suppléants)
Nombre d'électeurs inscrits :	11347
Nombre / pourcentage de votants :	439 / 3,87%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	19
Suffrages valablement exprimés :	420
Quotient électoral :	140,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Bouge Ta Fac avec l'AGEP et tes assos »	304	2	0	2
Liste : « La direction fusionne nos universités sans nous : reprenons le pouvoir ! »	58	0	0	0
Liste : « FEDER : Etudiants citoyens »	58	0	1 (candidat le plus jeune)	1



2.3 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège des étudiants pour la faculté Sociétés et Humanités (3 sièges de titulaire et 3 sièges de suppléant) :

	Au titre du collège Etudiants – Faculté SH
Sièges de titulaire à pourvoir :	3 (et autant de suppléants)
Nombre d'électeurs inscrits :	24347
Nombre / pourcentage de votants :	853 / 3,50%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	31
Suffrages valablement exprimés :	822
Quotient électoral :	274,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Bouge Ta Fac avec l'AGEP et tes assos »	454	1	1	2
Liste : « UNI pour une meilleure insertion professionnelle »	169	0	1	1
Liste : « La direction fusionne nos universités sans nous : reprenons le pouvoir ! »	119	0	0	0
Liste : « FEDER : Etudiants citoyens »	80	0	0	0



ARTICLE 3 – FACULTE DE SANTE

3.1 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté de Santé de l'Université de Paris au titre du collège des étudiants (7 sièges de titulaire et 7 sièges de suppléant) :

	Au titre du collège Etudiants
Sièges de titulaire à pourvoir :	7 (et autant de suppléants)
Nombre d'électeurs inscrits :	23620
Nombre / pourcentage de votants :	1057 / 4,48%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	14
Suffrages valablement exprimés :	1043
Quotient électoral :	149,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Bouge Ta Fac avec l'AGEP et tes assos »	1006	6	1	7
Liste : « FEDER : Etudiants citoyens »	37	0	0	0

3.2 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté de Santé de l'Université de Paris au titre du collège des étudiants (12 sièges de titulaire et 12 sièges de suppléant) :

	Au titre du collège Etudiants
Sièges de titulaire à pourvoir :	12 (et autant de suppléants)
Nombre d'électeurs inscrits :	23620
Nombre / pourcentage de votants :	1039 / 4,40%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	11
Suffrages valablement exprimés :	1028
Quotient électoral :	85,67



Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Bouge Ta Fac avec l'AGEP et tes assos »	1028	12	0	12

ARTICLE 4 – FACULTE DES SCIENCES

4.1 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté des Sciences de l'Université de Paris au titre du collège des étudiants (5 sièges de titulaire et 5 sièges de suppléant) :

	Au titre du collège Etudiants
Sièges de titulaire à pourvoir :	5 (et autant de suppléants)
Nombre d'électeurs inscrits :	11347
Nombre / pourcentage de votants :	439 / 3,87%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	19
Suffrages valablement exprimés :	420
Quotient électoral :	84,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Bouge Ta Fac avec l'AGEP et tes assos »	304	3	0	3
Liste : « La direction fusionne nos universités sans nous : reprenons le pouvoir ! »	58	0	1	1
Liste : « FEDER : Etudiants citoyens »	58	0	1	1



4.2 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté des Sciences de l'Université de Paris au titre du collège des étudiants (12 sièges de titulaire et 12 sièges de suppléant) :

	Au titre du collège Etudiants
Sièges de titulaire à pourvoir :	12 (et autant de suppléants)
Nombre d'électeurs inscrits :	11347
Nombre / pourcentage de votants :	438 / 3,86%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	21
Suffrages valablement exprimés :	417
Quotient électoral :	34,75

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Bouge Ta Fac avec l'AGEP et tes assos »	313	9	0	9
Liste : « La direction fusionne nos universités sans nous : reprenons le pouvoir ! »	40	1	0	1
Liste : « Contre la hausse des frais d'inscription et pour préserver notre droit aux rattrapages et à la compensation, je vote UNEF, le syndicat étudiant »	64	1	1	2



ARTICLE 5 – FACULTE SOCIETES ET HUMANITES

5.1 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège des étudiants (7 sièges de titulaire et 7 sièges de suppléant) :

	Au titre du collège Etudiants
Sièges de titulaire à pourvoir :	7 (et autant de suppléants)
Nombre d'électeurs inscrits :	24347
Nombre / pourcentage de votants :	853 / 3,50%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	31
Suffrages valablement exprimés :	822
Quotient électoral :	117,43

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Bouge Ta Fac avec l'AGEP et tes assos »	454	3	1	4
Liste : « UNI pour une meilleure insertion professionnelle »	169	1	0	1
Liste : « La direction fusionne nos universités sans nous : reprenons le pouvoir ! »	119	1	0	1
Liste : « FEDER : Etudiants citoyens »	80	0	1	1



5.2 – Pour l'élection à la commission formation de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège des étudiants (12 sièges de titulaire et 12 sièges de suppléant) :

	Au titre du collège Etudiants
Sièges de titulaire à pourvoir :	12 (et autant de suppléants)
Nombre d'électeurs inscrits :	24347
Nombre / pourcentage de votants :	857 / 3,52%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	26
Suffrages valablement exprimés :	831
Quotient électoral :	69,25

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Bouge Ta Fac avec l'AGEP et tes assos »	438	6	0	6
Liste : « UNI pour une meilleure insertion professionnelle »	169	2	1	3
Liste : « La direction fusionne nos universités sans nous : reprenons le pouvoir ! »	94	1	0	1
Liste : « Contre la hausse des frais d'inscription et pour préserver notre droit aux rattrapages et à la compensation, je vote UNEF, le syndicat étudiant »	130	1	1	2

Article 6 - L'administratrice provisoire et le directeur général des services préfigurateur de l'Université de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance des intéressés par tout moyen approprié.

Fait à Paris, le 29 mai 2019

L'administratrice provisoire de l'Université de Paris


Françoise MOULIN CIVIL

Transmis au rectorat le : **29 MAI 2019**

Affiché le :

29 MAI 2019